



**Chambre Syndicale des Industries
de
Désinfection, Désinsectisation et Dératisation**

39/41 rue Louis Blanc - 92400 COURBEVOIE

Nous certifions que

**La Société
ATMOSPHERE HABITAT**

est membre de la Chambre Syndicale 3D

en tant que Prestataire de Services

et a pris l'engagement de respecter les règles professionnelles pour
apporter à sa clientèle, dans le respect des lois et règlements,
l'assurance d'un travail bien fait.

Le Président

Ce certificat est valable du 30 Avril 2021 au 30 Avril 2022

Les membres de la Chambre Syndicale des Industries
de Désinfection, Désinsectisation et Dératisation
font partie de la Confédération Européenne
des Associations de Pesticides Appliqués (C.E.P.A.)





CHARTRE DES VALEURS DE LA CS3D

PRÉAMBULE

Les adhérents de la Chambre Syndicale 3D sont les acteurs reconnus de la protection sanitaire et environnementale et de la qualité de vie

- Ils gèrent le risque nuisible
- Ils mettent en œuvre les procédés qui sont à la fois les plus efficaces et les plus respectueux pour l'homme et son environnement
- Ils organisent la lutte de manière raisonnée.

Les entreprises membres de la Chambre Syndicale 3D s'engagent à :

ENVIRONNEMENT ET RÉGLEMENTATION

- Se conformer à la législation en vigueur et aux bonnes pratiques
- Connaître les risques inhérents à leurs activités
- Utiliser de manière raisonnée et responsable les moyens de lutte antiparasitaire
- Être vigilant en matière de gestion des produits phytosanitaires et biocides et de leurs déchets
- Respecter les règles de sécurité relatives à la protection de l'homme, des animaux domestiques, des organismes non-cibles, de l'eau, de l'air et de l'environnement.

ENGAGEMENTS CONTRACTUEL ET ETHIQUE

- Transmettre les informations réelles et sincères sur l'effectif global de l'entreprise ainsi que le nombre de personnel certifié
- Tenir des statistiques détaillées de ses activités
- S'engager à répondre aux enquêtes confidentielles de la CS3D
- Respecter une politique commerciale et concurrentielle loyales et sincères
- Informer de manière précise chaque client sur la nature des services proposés, leurs limites et leurs évolutions
- Adapter les termes des contrats aux types d'interventions à mener, aux particularités des lieux à protéger et aux spécificités des produits mis en œuvre
- Assurer une garantie de moyens compatibles avec la durée d'efficacité des produits
- Appliquer les produits autorisés conformément à leur catégorie d'usage
- Confier la mise en œuvre des produits et matériels au personnel qualifié et certifié

INFORMATION ET COMMUNICATION

- Diffuser une information explicite adaptée
- Conseiller sur les solutions existantes
- Informer de l'évolution réglementaire qui encadre leurs activités
- Fournir chaque fois que de besoin les documents techniques utilisés
- Se maintenir informé de l'évolution des techniques

FORMATION ET PROMOTION DES SALARIÉS

- Assurer les formations initiales et continues de leur personnel
- Favoriser les actions de tutorat en direction des personnels entrants
- Reconnaître les acquis du personnel pour l'évolution de leur carrière

Je soussigné(e) M^r OLIER Pierre, gérant(e) de
l'entreprise Atmosphère Habitat,
m'engage, en qualité de membre de la CS3D, à respecter et à
faire respecter chacune des composantes de la Charte CS3D par
chaque salarié de mon entreprise

Fait à Fontenay le 17/05/2021
Trésigny

Président de la CS3D
Patrick GRAVEY